



lettre à Delensuus
1903.15.3.

Cher Camarade

Des que j'irai à la Bourse du Travail de Roanne, je donnerai vos 4 timbres au secrétaire chargé de la vente des brochures.

J'avais bien compris que votre action dans les syndicats était en quelque sorte une réaction contre l'attitude d'accapareur qu'aurait pris le Socialisme réformisme et je m'en fiais qu'un reproche - à votre attitude - c'était d'être une réaction où il manquait de la mesure. Mais peut être bien que si j'aurais été à la place vous pourriez me répondre que j'étais le chef de mon choeur. La réponse est recevable et discutable.

des camarades j'aurais fait faire. Voilà les choses de ton clocher au bout de la tour. Enfin cela change le point de vue. Mais je ne voudrais pas accuser tous les camarades de systématiquement anarchiser les syndicats quand ^{qui savent} ils n'en avaient qu'une entre elles j'en accuse quelques uns. Ils chassent ^{ai vu} ^{je suis} des acusés de chasser la réaction des mots, n'empêche pas le mot anarchisme et essaient d'imposer leurs doctrines en contournant au regard ^{que l'opposition} des syndicats, des Ruches criant : « Agis pour le Syndicat » et c'est la méthode des républicains employée par les amis des syndicats tout court qui voient trop le Syndicat tout court que voient trop les syndicats sont très ceux qui voient trop dans ou moins de mesure et surtout parce qu'il bien ont qui sont réellement vendus, et encore, pour ceux là, mauvaise de mesure et surtout parce qu'il y a de réelles personnes. Si je n'ai pas envie de faire ces personnes, de camarades à Paris et à Paris. Les procureurs de la République sont déjà avec une très mauvaise impression ! C'est de la nombreux tant que, également, on a été approuvés propagande à rebours. Il faut alors que je vous dise que les camarades m'appellent anarchistes ambitieux ou métaphysicien. Je dis les camarades, je devrais dire quelques camarades. Enfin portez des enseignements et faites en votre profit.

Le socialistes ont tâché et tâchent de rattacher les syndicats à leur socialisme. Je le crois, je le devine. bien a quelques parole on a quelques écrits mais je crois que vous feriez une bonne besogne de le prouver avec des documents à l'appui. Ce serait faire œuvre très utile de déblayer syndical.

Quant au réformisme je ne crois pas que l'ai défendu dans ma petite brochure ^{et} à propos d'elle je voulais vous faire savoir que seuls les libertaires syndicalis ont fait de l'opposition lorsque il s'est agi de la faire imprimer et que c'étaient les journalistes qui en étaient partisans. Est-ce assez drôle ce qu'ils ont de vez ? — Non je n'ai pas défendu le réformisme et ce n'a pas été le cas ^{ce sera au prochain opus}. Voulez faire je vais le faire dans son estat le plus représentant : la loi de 10 heures.

Nous sommes payés aid f'mêtre de tissu et nous n'y avons pourri le plus petit chose dans la diminution d'un demi-heure par jour parce que nous avons en général 6 mois de chômage par an

4

et depuis l'application de la loi, il n'ont plus que de 8 mois et demi. Dans quelques ateliers, lorsque les hommes payés à la journée travaillent une demi-heure de moins le patron a maintenu le même salaire. Je puis dire qu'en général toute la classe ouvrière vaudoise est satisfaite de gagner une heure de repos en plus par jour d'ici quelques mois.

À un autre point de vue, celui de l'histoire et du droit, la loi Millerand est une date. Il est vrai qu'elle eût pu être la loi Méline si Félix Méline avait été intelligent et eut voulu rompre avec le vieux droit français, mais enfin c'est Millerand qui l'a faite et il faut bien l'appeler "la loi Millerand". Je dis qu'elle est une date et ce sens surtout qu'elle indique une évolution dans la façon parlementaire et juridique de comprendre les rapports du capitaliste et de l'ouvrier. Le fameux contrat du travail a reçu un rude coup. ^{de la part de la bourgeoisie} Pourtant, il est bien compris que la société a le droit absolu

5

d'intervenir pour donner d'autres conditions que celle qui découleraient d'un accord⁽⁹⁾ entre le meurt de faim et le bien repos. Le mole coup, il est vrai, est minime pratiquement mais nous l'échirrons par notre effort organisé. Voilà l'avers de la médaille, voyons en le revers.

Il n'y a qu'un reproche central, à faire : c'est que cette manière d'agir envers le prolétariat ne lui suppose ni volonté, ni conscience, aucune capacité d'action. Bien plus cette méthode d'action de l'Etat sur les conditions du travail fait déchoir la conscience ouvrière parce qu'elle perd l'habileté d'agir pour elle-même. Tout organe qui ne fonctionne pas décroît. L'Etat apparaît comme un disponenteur de conscience et d'effort. Cette méthode d'action ^{étatiste} ne crée pas de conscience. Mais c'est aussi le même reproche que j'adresse

à une certaine action directe : ne pas créer de conscience sociale, ne pas faire naître de bien social. Pillier, casser, briser en mille morceaux, glace, tableaux, sculptures, machines, ce n'est pas créer de forces sociales ; faire fusiller ^{ou subir} des travailleurs puis suite de certaines expositions oratoires ou écrits, faire envahir les Bourses c'est souvent retarder l'évolution et quelquefois faire retourner en arrière. Voilà plus qu'il n'en faut pour faire réfléchir. Aussi ma brochure devrait avoir pour épigraphe : « Organisons-nous ; remplaçons l'organisation - Etat par l'organisation ouvrière »

Je crois qu'après cela seulement nous pourrons parler Révolution

Bien cordialement

Jules Ravate